



Appel à projets

Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la création et la réalisation d'une fresque au sol représentant la Caraïbe sur un espace délimité de l'allée piétonne desservant la BU du campus de Schoelcher (Martinique).

Contexte

L'Université des Antilles est l'un des principaux producteurs et diffuseurs de savoirs de la Caraïbe.

Sur le pôle universitaire de Schoelcher, la BU « cœur de campus » constitue un lieu central et occupe un positionnement stratégique qui fait d'elle le trait d'union entre les différents services et composantes du campus.

Dotée de collections papier et électroniques, d'un vaste parc informatique, de salles de travail communes ou en groupe, la BU offre 6800 m² d'espaces d'étude et de détente dans une architecture récente. L'une des particularités de la BU tient à l'existence et au développement, depuis l'origine de la bibliothèque, d'un fonds dédié à la Caraïbe (**Espace Caraïbe**), prolongé depuis 2009 par la bibliothèque numérique Caraïbe-Amazonie Manioc.org. D'autre part, à travers sa programmation culturelle annuelle, la BU accorde, en lien avec ses enseignants-chercheurs, une place importante à l'esthétique et aux sciences de l'art. La fresque servira à souligner ces deux dimensions du soutien à la recherche et au patrimoine, en même temps qu'elle permettra de présenter la discipline du Street art comme un moyen d'expression artistique relevant d'une esthétique à part entière.

Présentation du propos

Intitulé de la thématique « Rassemblement des fragments ».

Les relations intellectuelles, poétiques et artistiques ont précédé et inspiré le mouvement politique actuel d'intégration régionale aux Petites Antilles et à la Grande Caraïbe. Le souci de se situer dans l'environnement régional, depuis son île, intervient chez les artistes et poètes du XXe siècle comme la **réappropriation d'un espace-lien au monde, une renaissance face à une dislocation passée** liée à l'esclavagisme et à la colonialité.

La réhabilitation des pratiques culturelles et de la puissance créative des sociétés s'est appuyée sur ce « rassemblement des fragments », pour citer Derek Walcott. **Ces dynamiques, leurs dimensions artistique, poétique et sociale, restent encore insuffisamment connues et partagées auprès de larges publics.** Rendre visible l'environnement régional à travers un regard artistique et depuis des lieux physiques, répond à des enjeux symboliques et réels, ancrés dans le passé comme dans des imaginaires du devenir.

Contribution au développement d'une culture et d'une interconnaissance pour les étudiants et visiteurs, cette fresque engagera un geste d'accueil, de reconnaissance et de bienvenue à l'adresse des voisins et matérialise les volontés de déploiement des relations effectives.

La représentation artistique de la Caraïbe – avec l’accent mis sur les Petites Antilles sur un parvis se lit comme une invitation à un **cheminement archipélique de soi vers les autres**. Elle prend d’autant sens lorsqu’elle se situe au cœur d’un campus -lieu privilégié des circulations-, et devant une bibliothèque universitaire dont les collections régionales matérialisent l’épaisseur temporelle des connexions et les coopérations menées dans la région, notamment autour de la Bibliothèque numérique Manioc.

Comment exprimer cet imaginaire du déplacement par une approche esthétique singulière, qui puisse se lire comme un point de départ de voyages réels et comme une posture ouverte au miracle de la rencontre qui qualifie souvent les sociétés créoles ?

Type de projets attendus

Ce projet de création est étroitement lié à la vocation et la spécificité du lieu (lieu de transmission, lieu de culture). Les thèmes qui seront retenus devront faire valoir ces aspects et s’intégrer dans le paysage du site.

- La fresque s’attachera à symboliser l’identité et le rayonnement caribéen de notre université.
- Elle sera le point d’entrée du bâtiment de la bibliothèque universitaire dont elle renforcera l’identification. Elle mettra en valeur la BU comme point focal du campus, lieu de rencontres, d’échanges, de croisement des cultures, et embellira l’ensemble du site.
- Elle servira de point de rassemblement pour des photos de groupe devant la BU « coeur de campus » lors de visites de chercheurs, d’étudiants, de collègues, de groupes venant de l’étranger (Sainte-Lucie, Dominique, Louisiane, Erasmus...), ou pour l’organisation de moments conviviaux (action culturelle).
- Elle aura une fonction de repérage et d’orientation géographique permettant aux usagers, acteurs de nos territoires, de se situer sur la carte de la Caraïbe (culture géographique) et d’être sensibilisés à l’art de rue.
- Sans être forcément restituées à une échelle majorée, les Petites Antilles devront être mises en exergue. La Martinique sera signalée soit par couleur particulière, soit par un message d’information spécifique (de type « vous êtes ici »), soit par une localisation sur la fresque (sous l’auvent d’entrée de la BU) visant à la mettre en relief.

Le support pour la fresque – Type de surface

Type de sol : béton

Détail de la surface concernée par l’intervention : 180 m² environ

Les deux photographies ci-dessous montrent sous deux angles différents la zone d’intervention, située devant l’entrée principale de la BU (façade vitrée). La surface concernée est d’environ 180 m² environ.



Contraintes

L'intervention se situera sur l'allée centrale du campus desservant la BU- entre BU 1 et BU 2- en tenant compte des contraintes du lieu, visibles sur les clichés ci-dessous : présence de plaques d'égout, de 4 poteaux en béton intégrés à l'architecture du bâtiment et soutenant l'armature métallique externe de BU 1 et BU 2 ...

Pour préparer au mieux la surface sur laquelle l'artiste travaillera, l'équipe logistique du campus fera en sorte que les cercles de pelouse qui jalonnent cet axe piéton soient comblés et mis à niveau avec le reste du sol.

Cette allée est la voie de circulation utilisée par les véhicules de secours en cas d'intervention. Les autres véhicules non prioritaires appelés à emprunter ce chemin pour des raisons liées à leur mission (livraisons, etc.) seront dérivés vers les autres accès de la BU situés derrière le bâtiment. L'artiste pourra intégrer cet élément de balisage dans sa création à l'intention de ce type de véhicules.

La circulation sur cet axe piéton principal sera interrompue/ou très limitée durant la durée de la réalisation de la fresque. La période de juin a été retenue en raison d'une moindre fréquentation du campus.

La préparation de la surface, la pose d'un revêtement à peindre sont à la charge de l'artiste, de même que la pose d'une résine protectrice.

Seront soumis à validation du SGPI (Service de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Université des Antilles)

- Les procédés de préparation du sol choisi
- Les solutions mises en œuvre pour assurer le caractère antidérapant de la surface au sol à traiter
- Les préconisations d'entretien éventuel pour la durabilité de l'œuvre

Calendrier d'intervention

La création sera réalisée en juin (Le campus est fermé durant les congés de Pâques) pour permettre une inauguration à la rentrée de septembre, au terme des différentes phases suivantes :

-Diffusion de l'appel à projets : du jeudi 15 mars au lundi 30 avril inclus

- traitement des candidatures

- réunion(s) du jury

- communication des résultats aux candidats

- intervention de l'artiste : L'artiste disposera de 3 semaines à partir du vendredi 1^{er} juin 2018 pour réaliser son chantier (sous réserves des conditions météorologiques et du planning général du chantier). La fresque devra être achevée le vendredi 22 juin.

- inauguration : rentrée universitaire de septembre

A noter que du vendredi 30 mars inclus au dimanche 8 avril inclus (congés de Pâques), le campus et la BU seront fermés.

Le projet

Aucun coloris n'est imposé. Le style (figuratif, symbolique) est laissé à l'appréciation de l'artiste

L'ouvrage n'aura pas un caractère définitif mais pour éviter toute dégradation trop rapide durant une période estimée à 3 ans, il conviendra d'utiliser des matériaux et fournitures de qualité pour une durabilité maximale. Point d'entrée du bâtiment, la fresque devant être revêtue d'une matière antidérapante.

Les produits utilisés pour la réalisation de la fresque devront permettre un entretien facile de l'ouvrage (nettoyage) sans altérer la qualité de la fresque (préciser la résistance des produits à utiliser)

Conditions financières et droits sur l'œuvre

La BU prévoit pour le projet sélectionné un montant forfaitaire de 7000 euros TTC. Ce montant comprend les honoraires du lauréat, les frais de l'artiste (notamment pour les fournitures et matériaux utilisés) et la cession des droits sur l'œuvre.

L'œuvre réalisée sera libre de droits. Le ou les auteurs autoriseront par écrit les services de l'université à exploiter directement ou indirectement la reproduction de la fresque sans aucunes contreparties financières ou indemnités quelles qu'elles soient, dans le cadre de la promotion de leurs projets et activités.

L'œuvre devant être originale, l'artiste assumera toute responsabilité en cas de contestation d'un tiers et garantira l'UA de toute revendication d'un tiers qui estimerait que ses droits intellectuels ont été violés.

Candidatures – calendrier, modalités

Pour ce projet, la BU souhaite retenir un artiste disposant d'un statut professionnel

Le dossier de candidature devra être rendu au plus tard le 30 avril 2018 par courrier électronique à M. Patrick Odent-Allet, chef de projet, dans des formats courants (.pdf, .doc) : patrick.odent-allet@univ-antilles.fr. Tél BU : 0596 72 75 94

Si le dossier dépasse 5MB, prévoir un envoi via wetransfer. Un accusé de réception sera envoyé électroniquement pour chaque projet remis.

Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre :

- les coordonnées du candidat (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse e-mail de ou des artistes, statuts, n° SIRET, code APE, RIB)
- une présentation du ou des artistes (biographie, CV, book, images de travaux antérieurs, etc.)
- un ou plusieurs documents(s) permettant de visualiser au mieux le projet : esquisse ou représentation virtuelle la plus précise possible, avec mention des couleurs et matériaux
- une note d'intention artistique décrivant le projet proposé, le style donné à la fresque
- une fiche technique des matériaux prévus
- une estimation du temps nécessaire à la réalisation du projet

Un pré-budget prévisionnel indiquant :

- l'ensemble des dépenses artistiques (matériel, peinture, aérosol..),
- l'ensemble des dépenses techniques liées à la réalisation de la fresque (protections),
- l'ensemble des frais liés à la présence de l'artiste,
- le montant des honoraires artistiques pour la création et la réalisation de la fresque dans les dimensions précitées,

Aucune indemnité ne sera versée aux candidats ayant soumis une proposition.

Critères de sélection :

- le concept général, les intentions du projet
- la qualité esthétique

- références artistiques du porteur de projet
- capacité à réaliser la fresque dans les délais indiqués
- l'adéquation de l'œuvre avec les fonctions et usages du bâtiment ainsi qu'avec l'architecture de la BU et son environnement
- le réalisme technique concernant la réalisation et la conservation de l'œuvre

Choix du candidat

Le projet final sera sélectionné par le Service commun de la documentation sur la base de l'avis d'un jury composé de : représentants du SCD, de la DAC, du Pôle universitaire, d'enseignants-chercheurs.

Exemple de fresque au sol à la FOKAL (Fondation connaissance et liberté), Haïti :

